

Communiqué de presse, le 05 juin 2020

La vision et les propositions d'Équilibre des Énergies pour le plan de relance proposé par l'État

Équilibre des Énergies propose de fonder le plan de relance économique sur les énergies décarbonées : électricité et chaleur renouvelable.

Comme après toutes les grandes crises, l'énergie jouera un rôle essentiel dans la relance de l'activité économique. Alors qu'après la guerre, il s'agissait du charbon, aujourd'hui, ce sont les énergies décarbonées qui permettront une relance économique fondée sur des bases solides et respectueuses du défi climatique.

Selon Brice Lalonde, président de l'association Équilibre des Énergies et ancien ministre de l'Environnement : « *À la calamité sanitaire ne doit pas s'ajouter la calamité climatique. La renaissance de l'économie doit privilégier ceux qui produisent dans des conditions soutenables, avec de l'énergie décarbonée* ».

Les orientations de la politique énergétique de la France sont bonnes mais le problème est celui de l'urgence

La crise de la Covid-19 fait obligation de reconsidérer les priorités et de sélectionner les actions les plus efficaces. Maîtriser les consommations énergétiques bien sûr, en particulier par une vague de rénovation des bâtiments comme la Commission européenne le préconise, mais aussi accélérer la mutation vers les énergies décarbonées, essentiellement l'électricité et la chaleur renouvelable. C'est par ce moyen que des résultats tangibles et rapides peuvent être obtenus et c'est dans cette optique qu'Équilibre des Énergies a élaboré son **plan de renaissance économique et sociale**.

C'est au niveau des usages de l'énergie, beaucoup plus qu'au niveau de sa production, qu'il faut agir

Depuis des années, le débat sur l'énergie porte sur la production d'énergie : combien de nucléaire, de photovoltaïque, d'éolien, de biogaz, etc. La question n'est pas là aujourd'hui : elle est d'amener les Français à relancer l'économie en s'appuyant sur des énergies décarbonées et rien que sur elles. Les ressources sont là, les industriels sont prêts à produire en France les équipements nécessaires : pompes à chaleur, véhicules électriques et bornes de recharge, systèmes de régulation, etc. Les entreprises existent pour les installer.

Il faut accélérer cette mutation vers une économie décarbonée en convaincant les particuliers, les entreprises, les administrations d'abandonner les énergies fossiles.

Associer des mesures d'ordre général à un bouquet de mesures sectorielles

Le plan d'Équilibre des Énergies ne comporte pas de *silver bullet* mais plaide pour un cocktail d'actions cohérentes associant des mesures de politique générale à des mesures sectorielles.

Les mesures générales se basent avant tout sur une communication claire et déterminée de la part des pouvoirs publics confirmant que l'avenir de la nation réside pour moitié dans l'usage de l'électricité décarbonée et pour moitié dans celui des autres formes d'énergie renouvelable.



Ce sont aussi des mesures fiscales – pour mettre par exemple un terme à la situation où l'électricité consommée par les ménages est taxée à 37 % alors que le gaz importé ne l'est qu'à 27 % –, des mesures réglementaires abrogeant celles encore favorables aux énergies fossiles et le lancement de programmes coordonnés associant les régions, l'Etat et l'Europe.

Les mesures sectorielles prônent notamment la refonte rapide de la réglementation des bâtiments neufs autour du critère des émissions de CO₂, comme c'est le cas aujourd'hui pour les voitures, et la mise au point d'ici la fin de l'année, dans toutes les régions et dans les collectivités territoriales organisatrices de la mobilité de schémas directeurs des infrastructures de recharge de véhicules électriques (les IRVE), de façon à accueillir, en bon ordre, les 100 000 bornes que l'Etat s'est engagé à faire construire d'ici 2021.

L'intégralité des propositions d'Équilibre des Énergies est consultable en téléchargeant [ici](#) « le programme de renaissance économique et sociale »

A propos d'Équilibre des Énergies : Créée en 2011, l'organisation Équilibre des Énergies est une plateforme transversale qui fédère les acteurs du monde de l'Énergie, du Bâtiment et de la Mobilité autour d'un projet commun : Construire une société énergétique meilleure, nécessaire à la décarbonation efficace de l'économie.

Plus d'informations sur : <https://www.equilibredesenergies.org>

Contact presse :

Isabelle LAVILLE – email : ilaville@replique-com.com – Tél. : 01 40 86 31 53 - 06 25 47 18 03